COMMUNIQUÉ

Le 13 mars 2024

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr
Objet : Service d'aide et d'accompagnement à domicile : la certification « NF Service » renouvelée

Service d'aide et d'accompagnement à domicile : la certification « NF Service » renouvelée
Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SADD) de la Ville d'Evian vient d'obtenir avec succès le renouvellement de sa certification « NF Service » pour son activité d'accompagnement à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou souffrant de maladies invalidantes. Ce service qui relève du Centre communal d'action sociale, C.C.A.S. de la Ville vise à maintenir les personnes en situation de handicap, malade ou âgée à leur domicile dans les meilleures conditions physiques et morales.

Il emploie 23 intervenants à domicile dont 12 aides à domicile, 10 auxiliaires de vie diplômés et une aide-soignante, ainsi qu'une responsable et deux agents administratifs. Le service apporte son aide à près de 200 Evianais âgés de plus de 60 ans ou présentant un handicap. Il assure l'ensemble des interventions essentielles : aide à l'entretien du logement, du linge, préparation des repas, courses et soins d'hygiène (non médicalisés). Les intervenantes à domicile apportent également un soutien moral aux bénéficiaires, qui permet de rompre l'isolement et aide à maintenir un lien social.

Ce label de qualité avait été délivré en 2011 par AFNOR certification, organisme indépendant et est renouvelé tous les trois ans. Ce label récompense le SADD pour sa qualité de service, son respect de la réglementation ainsi que pour la démarche d'amélioration continue qu'il a entreprise.
En s'engageant dans ce processus de certification, le C.C.A.S. s'était fixé deux objectifs : améliorer la qualité des prestations à domicile avec un meilleur suivi des bénéficiaires et pérenniser son action en améliorant les conditions de travail des agents. Cette action répond aussi à plusieurs des objectifs de développement durable dans laquelle la Ville est impliquée, notamment en termes de bonne santé et de bien-être

L'ensemble de l'équipe se réjouit de ce renouvellement pour lequel chacun s'est beaucoup investi. Le service d'aide et d'accompagnement à domicile vous accueille depuis le 1er décembre au sein de la Résidence Autonomie Clair Horizon, 30 boulevard Jean Jaurès. Il est joignable au 04 50 75 44 32. A noter que e 17 mars aura lieu la journée nationale des aides à domicile.

Contacts presse :
- Christophe BOCHATON, adjoint en charge du parcours de vie : christophe.bochaton@ville-evian.fr
- Aurore DUPAYS, directrice du centre communal d'action sociale : 04 50 74 32 65.